

Moulines, le

**22 NOV. 2022**

Objet : Appel à projets 2023  
P.J. : 2 annexes

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion de diagnostic partagé relatif aux difficultés prégnantes du quartier de Moulines Sud du 16 novembre 2022, un tableau de ses besoins a été élaboré. Vous le trouverez ci-joint.

Ce tableau est votre support pour proposer des actions adaptées aux problèmes locaux. Il vous est demandé d'imaginer des actions innovantes pour les pallier.

Une note technique est également jointe à cet appel à projets afin de vous accompagner dans cette démarche.

Le dépôt des dossiers de demande de subventions 2023 au titre de la politique de la ville devra se faire **avant le 15 janvier 2023**.

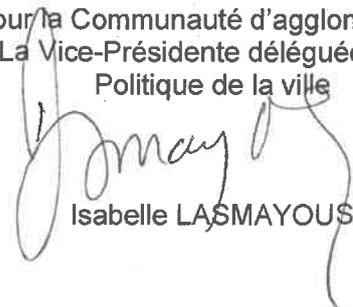
Un appui technique est proposé pour l'élaboration des projets et la réalisation des dossiers. Pour cela, vous devez vous mettre en relation avec le service politique de la ville de la communauté d'agglomération de Moulines (tél. : 04 70 48 54 43).

Dans la perspective d'une prochaine collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Pour la Préfète et par délégation  
Le Secrétaire Général

  
Alexandre SANZ

Pour la Communauté d'agglomération  
La Vice-Présidente déléguée à la  
Politique de la ville

  
Isabelle LASMAYOUS